

# La crise sociale de l'ESB

Yves Le Pape

INRA, Mission Environnement-Société, 147 rue de l'Université, 75338 Paris cedex 07  
YLepape@aol.com

La vache folle a secoué la France comme bien peu de crises sanitaires ont pu le faire. Certes elle n'est pas à l'origine des milliers de décès comme a pu l'être la canicule de l'été 2003. Et, dans le domaine alimentaire, la listériose ou la légionellose, pour ne citer qu'elles, ont été bien plus meurtrières.

Pour certains, cette disproportion, entre la réalité des effets et l'importance qui a été accordée à cette maladie, démontrerait qu'il s'agit en réalité d'une crise montée de toutes pièces par les médias. Il n'y aurait donc pas de crise sanitaire mais, simplement, un phénomène d'amplification médiatique des risques.

On pourrait être tenté de le confirmer par le fait que, dans plusieurs pays, il a suffi d'un seul cas d'ESB diagnostiqué pour qu'un phénomène d'une même ampleur se reproduise : on citera, pour l'exemple, le Japon, le Canada et les États-Unis.

Au contraire, on s'attachera ici à montrer que la crise de la vache folle, tout particulièrement en France<sup>1</sup>, a été une véritable crise sociale, avec des épisodes plus aigus (en 1996 et fin 2000) et que cette crise est tout à fait particulière dans ce qu'elle donne à réfléchir sur ce qu'un sociologue allemand a désigné par le terme de « société du risque »<sup>2</sup>, qui se caractérise par l'émergence de nouveaux risques, composants intrinsèques d'une société de plus en plus dépendante des technosciences.

## Une crise sociale et les symboles

L'ESB est à l'origine d'une véritable crise sociale à épisodes qui a mis en mouvement de nombreux acteurs sociaux suivant des dynamiques profondément hétérogènes. Ces acteurs réagissent de façon individuelle ou collective en fonction de leur position sociale, de leurs intérêts, de leurs préoccupations et des moyens dont ils disposent pour influencer sur le cours des événements.

À mon sens, on ne peut donc réduire la question de l'ESB à un problème d'ordre scientifique, industriel ou juridique, pas plus qu'à une amplification médiatique des risques, même si toutes ces dimensions y ont joué un rôle. On ne peut donc en comprendre les raisons et le déroulement en cherchant à imputer à qui que ce soit la responsabilité unique ou primordiale de cette affaire, qu'il soit industriel de l'alimentation animale, journaliste, éleveur, homme politique, scientifique, juge ou consommateur.

On a trop souvent tendance aujourd'hui à attribuer aux médias ou aux juges l'origine des difficultés et des travers que peuvent connaître des milieux professionnels comme les hommes politiques impliqués dans des affaires financières ou les champions sportifs soupçonnés de dopage. On peut, d'une certaine façon, considérer les médias comme un thermomètre et ce n'est bien sûr pas en cassant le thermomètre qu'on aura pour autant éliminé la fièvre qu'il mesure et les raisons qui la font monter.

Les crises de l'ESB ne peuvent donc se mesurer seulement en terme de temps d'antenne dans les journaux télévisés ou en nombre de pages parues dans les journaux. En Grande-Bretagne, des milliers de bovins ont été contaminés et abattus, et plusieurs dizaines de personnes sont décédées du variant de la maladie de Creutzfeldt-Jakob. En France, plusieurs centaines d'animaux ont été diagnostiqués malades de l'ESB et 6 personnes sont décédées.

---

<sup>1</sup> Ces réflexions se sont nourries d'une observation quotidienne des événements en France, mais s'appliquent sans doute également, avec des caractéristiques propres, à d'autres pays touchés par les problèmes de l'ESB, à la fin des années 1980, puis en 1996, à la fin de l'an 2000 et, plus récemment, en Amérique du Nord.

<sup>2</sup> Beck U., 2001. *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*. Aubier, Paris, 521 p.

En tout premier lieu, il me semble qu'on ne peut comprendre la nature profonde de ce type de crise si on ne prend pas d'abord en considération la dimension symbolique du rapport à la viande qui caractérise la plupart des sociétés humaines. C'est ce que montre par ailleurs Claude Fischler dans ce document et dans ses nombreuses publications<sup>3</sup> sur ce sujet. C'est ce que confirment également les travaux des historiens et, tout récemment, l'ouvrage de Madeleine Ferrières<sup>4</sup> sur les crises bovines il y a plusieurs siècles.

Le rapport à l'alimentation ne peut se réduire à l'examen des taux de protéines ou de matières grasses, à l'appréciation des dosages de salmonelles ou de listeria. Il y a une forte dimension psychosociologique et culturelle dans le rapport à l'aliment et, en conséquence, on peut considérer comme légitime l'aspiration d'un grand nombre de consommateurs à refuser, par exemple, que les bovins puissent être nourris avec des farines animales, car cela heurte l'image courante du ruminant herbivore. Dans le même sens, on ne peut exiger du consommateur une attitude supposée rationnelle par rapport à la question de l'ESB et tenter, par ailleurs, de lui vendre l'image d'une agriculture bucolique à travers les produits du terroir, le tourisme vert, la vente directe à la ferme ou des campagnes publicitaires pour des produits laitiers qui jouent à plein sur l'imaginaire<sup>5</sup> tout autant que sur la raison.

Il n'est donc pas surprenant que chaque crise ait provoqué des réactions immédiates de la part des consommateurs qui ont brutalement et temporairement diminué leur consommation de viande bovine<sup>6</sup>. En d'autres lieux, et en particulier aux États-Unis, au Canada et au Japon, ce sont les relations commerciales internationales qui ont été durablement bouleversées. Toute l'Europe a dû mettre en place des embargos, des interdictions et des campagnes de tests systématiques.

D'autre part, on peut analyser systématiquement chacun des épisodes de la crise et on trouvera alors, en amont des journalistes, des acteurs qui ont mis à jour des faits, des analyses ou des hypothèses suffisamment importantes pour qu'elles légitiment l'intérêt d'un traitement médiatique de grande ampleur<sup>7</sup>.

On citera d'abord les chiffres avancés par les épidémiologistes britanniques qui avançaient l'hypothèse que le variant de la maladie de Creutzfeldt-Jakob (vMC-J) pouvait provoquer plusieurs milliers de morts. En France, le chiffre de 400 décès potentiels a également été cité comme une hypothèse à prendre en considération. Certes, ces hypothèses sont le plus souvent présentées sous une forme très conditionnelle, mais cela ne suffit pas à empêcher qu'elles soient reprises de façon alarmiste dans les médias. Il n'en reste pas moins qu'il y a un risque et que ce risque n'est pas inventé de toute pièce par les journalistes<sup>8</sup>.

### Une crise éclatée, sans porte-parole collectif

À l'inverse d'autres crises sanitaires, comme la légionellose survenue plus récemment, l'ESB pose un problème qui n'est pas localisé sur une partie du territoire. Elle se différencie également de la situation créée par la canicule de l'été 2003, qui a touché une partie plus fragile de la population. L'ESB concerne tous les consommateurs même si les cas de vMC-J ont touché prioritairement les classes d'âge les plus jeunes. Quand le risque d'une pathologie est lié à l'acte de manger de la viande de bœuf,

<sup>3</sup> Fischler C., 2001. Alimentation contemporaine et perception du risque. In Yves Michaud (dir.) : *Qu'est-ce que l'humain ?* Odile Jacob (Université de tous les savoirs), Paris, tome 2, 239-248.

Site Internet : [www.ehess.fr/centres/setsah/CV/fischler.html](http://www.ehess.fr/centres/setsah/CV/fischler.html)

<sup>4</sup> Ferrières M., 2002. *Histoire des peurs alimentaires : du Moyen Âge à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle*. Éditions du Seuil, Paris, 472 p. ; Jeanneney J.N., Ferrières M., 2003. Bœuf anglais et hongrois : les peurs alimentaires. *Le Courrier de l'environnement de l'INRA*, n°48, 27-42. [www.inra.fr/dpenv/jeannc48.htm](http://www.inra.fr/dpenv/jeannc48.htm)

<sup>5</sup> Cf Université d'été de Marciac 2003 de la Mission Agrobiosciences de Toulouse : [www.agrobiosciences.org/rubrique.php3?id\\_rubrique=9](http://www.agrobiosciences.org/rubrique.php3?id_rubrique=9)

<sup>6</sup> Le Canada serait peut-être une exception puisque qu'on a pu lire que c'était le seul pays où la consommation de viande n'avait pas diminué à la suite d'un premier cas d'ESB diagnostiqué.

<sup>7</sup> Lemieux C., 2000. Mauvaise presse : une sociologie compréhensive du travail journalistique et de ses critiques. Métailié (Collection Leçons de choses), Paris, 466 p.

<sup>8</sup> L'amplification médiatique des risques est une réalité qui constitue un objet d'étude en tant que tel, mais qui ne peut rendre compte à lui seul des crises de l'ESB.

il n'est plus possible de circonscrire des populations et des zones à risque. De plus, l'acte de manger touche à des symboles dont la force a été, on l'a vu, de tous temps très importante.

Cette crise est donc tout à fait particulière et se différencie profondément d'autres formes de crises sociales. La société française est, on le sait, traversée périodiquement par de profondes crises qui mettent en mouvement des fractions importantes de la population. S'il fallait citer un seul exemple récent, on pourrait se contenter d'évoquer le cas de la réforme des retraites au cours du printemps 2003.

Dans ce type de crise, on voit apparaître des acteurs sociaux qui se définissent clairement par rapport à un événement ou un projet. Des alliances se nouent, des stratégies se mettent en place et la scène sociale est, de façon plus ou moins évidente, partagée entre partisans et adversaires d'un changement, qui constitue un enjeu clairement identifié de part et d'autre.

Dans une crise comme celle de l'ESB, une grande confusion caractérise les mouvements qui traversent le corps social. Il n'y a pas d'organisations qui puissent être identifiées précisément comme porteuses de revendications et de stratégies d'action. Certes, les consommateurs s'expriment, notamment par le biais de l'UFC-Que Choisir et, tout particulièrement, de sa présidente Marie-José Nicoli<sup>9</sup>. Mais aucun appel ne leur est adressé sous quelque forme que ce soit : les consommateurs se détournent de leur propre initiative et ponctuellement de l'achat de viande bovine sans qu'aucun appel au boycott n'ait été lancé.

Le débat public se déroule essentiellement sur les plateaux télévisés et dans la presse. Certes, il existe quelques instances plus discrètes créées pour l'occasion dans un souci de démocratisation du débat public par le ministère de l'Agriculture, comme la MIEFA (Mission interministérielle pour l'élimination des farines animales) ou plus académiques, comme le Conseil national de la consommation<sup>10</sup>.

Mais, ce qui est frappant, c'est le peu de liaisons qui paraissent se nouer entre les différentes catégories d'acteurs et, tout au contraire, ce sont les conflits d'intérêt ou de point de vue qui semblent l'emporter. La recherche du « bouc émissaire » paraît être la préoccupation première de bon nombre de ceux qui se sont exprimés. À ce « jeu », ce sont les médias qui sont le plus souvent « cloués au pilori ».

C'est en particulier le point de vue qui est avancé par de nombreux acteurs professionnels, pour qui cette crise est très souvent présentée comme une création médiatique, plutôt que comme une crise sanitaire. Une incompréhension manifeste de la dimension symbolique de la consommation de viande caractérise leurs prises de position. Ils paraissent attendre du consommateur une attitude « rationnelle » qui devrait le conduire à minimiser le risque de la consommation de viande rouge puisque les scientifiques affirment catégoriquement qu'on ne peut y trouver de prion pathogène.

À cette occasion, un fossé s'est manifestement creusé entre les consommateurs et les agriculteurs et la « vache folle » a temporairement mis à mal l'image favorable dont bénéficiait l'agriculture dans la société française.

Il est frappant de constater qu'en 2000, des agriculteurs ont pu mener des actions brutales contre des importations de viandes étrangères destinées à la restauration collective sans qu'à aucun moment ce problème n'ait pu conduire à une action coordonnée avec les associations de consommateurs ou les associations de parents d'élèves concernés par les fournitures des cantines scolaires. L'inquiétude des consommateurs est très souvent qualifiée de « psychose ». Mais les éleveurs sont légitimés par leurs organisations si, lors d'une opération « coup de poing », ils arrivent à démontrer les incertitudes qui pèsent sur l'origine des viandes servies en restauration collective<sup>11</sup>. Alors qu'on aurait pu imaginer une

<sup>9</sup> Communiqué de l'INRA : L'INRA vient d'apprendre avec tristesse le décès de Marie-José Nicoli, présidente de l'UFC-Que choisir, le 30 avril 2003 - [www.inra.fr/presse/COMMUNIQUES/comm79.htm](http://www.inra.fr/presse/COMMUNIQUES/comm79.htm)

M.J. Nicoli a été membre de longue date du forum « Liste ESB », dont elle suivait très régulièrement les échanges.

<sup>10</sup> [www.conseilconsommation.minefi.gouv.fr](http://www.conseilconsommation.minefi.gouv.fr). On y retrouve les représentants des associations de consommateurs et usagers et celles des professionnels de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de l'administration. Mais force est de constater le peu d'avis publiés sur le sujet de l'ESB par cette instance, hormis quelques avis sur la question de la traçabilité de la viande.

<sup>11</sup> Cf. l'action exemplaire menée par les éleveurs d'Ille-et-Vilaine citée dans « *L'ESB au quotidien*, n°28 du 30 novembre 2000 » : « Opération coup de poing des éleveurs d'Ille et Vilaine : Les éleveurs de viande bovine d'Ille-et-Vilaine sont montés au créneau hier. À

convergence d'enjeux entre consommateurs et éleveurs sur la qualité et la sécurité de la viande servie en restauration collective, il ne s'est pas produit de véritable mobilisation commune autour des actions engagées par les éleveurs au nom de la traçabilité.

Sur un tout autre terrain, on voit se dessiner des actions très localisées conduites par des associations de défense des riverains d'usines d'équarrissage ou de centres de collectes de farines animales. On a affaire, dans ce cas, à un mode d'actions proche des interventions des environnementalistes et des écologistes. Il est clair que l'argumentaire bâti autour du thème du prion est d'une redoutable efficacité pour alourdir le poids des désagréments olfactifs ou visuels liés à ces implantations. Mais là aussi, ce type d'action a sa propre logique et ne réussit pas à constituer un pôle d'intervention comme, toute proportion gardée, les centrales nucléaires ont pu servir d'appui à la constitution d'un mouvement anti-nucléaire, fer de lance de l'engagement écologiste en France.

Force est de constater que le seul pôle de cristallisation se situe alors dans les médias. Avec le sous-titre de « vache folle », la presse va réunir tous les événements traitant aussi bien de la maladie de Creutzfeldt-Jakob, de l'ESB ou de la tremblante ovine, des farines animales, des usines d'équarrissage, des recherches sur le prion, des décisions publiques concernant l'ESB, etc.

Les médias vont souvent servir effectivement de déclencheur à l'action ou à la prise de position des pouvoirs publics. C'est ainsi qu'on a pu voir le président de la République descendre lui-même dans l'arène pour appeler à l'interdiction des farines animales en novembre 2000 ou prendre à partie l'AFSSA à propos d'un avis concernant les boyaux de moutons à l'occasion du Salon de l'agriculture de mars 2001.

On pourrait dire alors que l'ESB est à l'origine d'une profonde crise sociale qui se déroule en l'absence de tout mouvement social structuré. Elle accentue les déchirements du corps social et ne débouche sur aucune action coordonnée des acteurs qui y sont impliqués. Comme d'autres crises sanitaires, elle fait émerger de nouveaux acteurs qui diffèrent à chaque type de crise<sup>12</sup>.

Cela induit une difficulté en terme de « gestion de crise » : quels interlocuteurs légitimes peuvent être associés à l'examen et à la mise en forme des décisions publiques qui permettront le dénouement de la crise ? La création d'une agence comme l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments ne répond que partiellement à cette question dans la mesure où elle définit presque exclusivement la place des experts. La « société civile » n'y est pas formellement représentée et les « victimes » ne disposent que de l'arène judiciaire pour se faire entendre. Il reste donc à inventer et expérimenter des dispositifs ouverts, susceptibles d'associer à l'occasion de chaque crise sanitaire les nouveaux porte-parole de l'action collective ■

*février 2004*

Merci à Marc Barbier, Claude Fischler, Jacqueline Estades et Rémi Mer pour leur lecture critique de ce texte.

---

l'appel de la FDSEA, ils ont voulu vérifier l'origine de la viande utilisée en restauration collective. Leur constat a été simple : impossible de savoir d'où vient exactement la marchandise servie dans les cantines. »

<sup>12</sup> La canicule de 2003 a mis en avant les médecins urgentistes, par exemple.

## Annexe supplique.com\*

Lyon, le 11 avril 2000

Monsieur le Ministre de l'agriculture et de la pêche,  
Madame la Secrétaire d'État chargée de la santé,  
Madame la Secrétaire d'État chargée de la consommation.

Madame le Ministre, Monsieur le Ministre,

En tant que citoyens et, pour un certain nombre d'entre nous, également en tant que professionnels, nous nous sentons particulièrement concernés par les problèmes que soulève l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) en France et dans l'Union européenne pour la santé humaine et pour la santé animale.

Dans le cadre d'une liste de discussion créée sur Internet, la « liste ESB », nous suivons de près l'actualité scientifique, réglementaire et politique sur ce sujet avec un groupe de 180 personnes, composé de chercheurs, de vétérinaires, de médecins, de responsables d'organisations de l'agriculture et de l'élevage, d'ingénieurs de l'industrie agro-alimentaire, de responsables d'abattoirs ou d'industries de la viande, de responsables de la distribution ou de la restauration collective, de journalistes, de responsables d'associations de consommateurs, d'associations de parents d'élèves et d'associations de défense du cadre de vie et de l'environnement et de citoyens concernés pour des raisons sanitaires personnelles ou familiales, ou tout simplement de citoyens qui s'intéressent à cette grave question. Le nombre et la diversité des participants à cette liste, la qualité du contenu des échanges et leur intensité, rendent ce groupe assez représentatif des préoccupations citoyennes et professionnelles sur l'état de l'épizootie d'ESB en France.

À partir de ce suivi collectif et quotidien, nous sommes arrivés à la conviction qu'un certain nombre d'informations devraient être régulièrement portées à la connaissance du public, si nous voulons, grâce à une plus grande transparence de l'information, répondre aux interrogations des professionnels, d'une part, et de la population, d'autre part.

Certaines de ces données ont été ponctuellement communiquées à la presse, notamment à l'occasion de la dernière réunion du Comité National de Sécurité Sanitaire du 23 février 2000. Il s'agit, pour ce qui concerne notre pays, des données issues du réseau de surveillance épidémiologique, relatives aux

suspensions et aux cas confirmés, autochtones et importés d'ESB, par département, par an et par mois, par année de naissance. Ces informations pourraient donc être actualisées et communiquées régulièrement. Mises à disposition sur un site WEB, elles seraient disponibles facilement pour toute personne intéressée.

Les enquêtes épidémiologiques conduites après chaque cas confirmé visent à rechercher les causes possibles de ces cas, d'un point de vue individuel, mais aussi d'un point de vue épidémiologique. Les conclusions épidémiologiques qui sont tirées de ces enquêtes par les services compétents chargés de leur dépouillement et de leur analyse devraient, à notre point de vue, être communiquées au public, avec toutes les précisions possibles ne mettant pas en cause des opérateurs économiques désignés. La publication de l'ensemble des données relatives à la situation sur le plan scientifique, technique et épidémiologique contribuerait :

- d'une part, à donner aux professionnels de l'élevage, de l'industrie et du commerce les informations objectives les aidant à prendre les décisions les plus adaptées au degré de sécurité qu'ils souhaitent pouvoir assurer au-delà des critères réglementaires ;
- d'autre part, à calmer les inquiétudes du public pour lequel le secret entretenu sur des informations existantes ne peut qu'être le signe d'une gravité que l'on cherche à cacher.

Nous souhaitons simplement contribuer par cette démarche à vous signaler ce qui paraît à notre avis participer à la concrétisation du souci de transparence que vous avez régulièrement souhaitée et que nous partageons totalement avec vous.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Monsieur, les Ministres l'assurance de notre haute considération.

---

\* Lettre adressée par une soixantaine de membres de la liste ESB aux ministères responsables de la gestion de l'ESB en France, publiée par *Le Monde* sous ce titre.